

VILLE DE LA VERRIÈRE

Le portage de repas



Les personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap ont la possibilité de se faire livrer sept jours sur sept un déjeuner et un dîner par une société qui propose des menus adaptés à certains régimes alimentaires.

Le montant de la participation financière est fonction des ressources.

Contact

Service social (CCAS)
avenue des Noës
Mairie de La Verrière
Tél. 01 30 13 87 64

actionsociale@mairie-laverriere.fr